



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

6^e démonstration technique

Pôle « Gestion des milieux naturels »

« La restauration des zones humides »

**Mardi 12 septembre 2023 13h30,
à Saint-Georges-sur-Arnon**

Contact : serge.gressette@cen-centrevalde Loire.org

02 38 77 94 24

Objectif de la démonstration :

**Partager des expériences de restauration des zones humides :
Un exemple de restauration de marais alcalins avec les suivis LigéRO associés**

Lieu du rendez-vous :

Rendez-vous à l'entrée du Marais de Roussy à Saint-Georges-sur-Arnon (36100) :
<https://goo.gl/maps/H6Czm79A1suy81D88>

Espace naturel concerné par la démonstration :

La démonstration technique est effectuée sur un espace naturel communal dont le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire est gestionnaire et la commune de Saint-Georges-sur-Arnon propriétaire :

→ **La Pelouse et le marais de Roussy (30,6 ha)** : Au cœur de la Champagne berrichonne, à la frontière des départements du Cher et de l'Indre, le site naturel de la Pelouse et du marais de Roussy est niché dans la vallée de l'Arnon. Le site présente un contraste entre des zones humides et aquatiques, et des pelouses de coteau extrêmement sèches. Ces deux types d'habitats abritent de grandes richesses écologiques et sont particulièrement menacés.

Le marais est constitué d'une mosaïque de saulaie et de végétation à Marisque qui accueille la Gentiane des marais, la Fougère des marais et le Cuivré des marais. Les milieux aquatiques comme la mare et les fossés complètent la diversité biologique du site avec le Potamot des tourbières alcalines, l'Agrion de Mercure et les vertigos étroit et de Des Moulins.

Cet espace naturel bénéficie d'un plan de gestion 2023-2032 et la partie « marais » fait l'objet de suivis issus de la boîte à outils [LigéRO](#).

Prestataire partenaire de l'événement :

→ **CIRADE Environnement** : <http://ciradeenvironnement.fr/>

L'entreprise CIRADE ENVIRONNEMENT est spécialisée en génie écologique. Elle a pour but de préserver et de développer la biodiversité par des actions adaptées.

Activités présentées :

1/ Travaux de restauration en milieux humides.

La démonstration de matériels techniques portera sur l'ensemble des actions suivantes :

- restauration de milieux humides par arrachage de saules et autres ligneux ;
- transport des ligneux jusqu'à un emplacement de broyage ;
- broyage des ligneux chargés dans un broyeur spécifique ;
- évacuation du broyat jusqu'à une zone de stockage "permanent" (le compost créé au bout de 2 ans est récupéré par un agriculteur local) ;
- broyage d'entretien de végétation de zones humides ;
- et rognage de souches.

La démonstration s'effectuera sur milieux humides à fortement engorgés.



1ère phase de restauration en 2021 avant/ après (photos : CIRADE Environnement)



Arrachage de saules et broyage de végétation par CIRADE Environnement (photos : Adrien Patrigeon)

2/ Suivis LigéRO (<http://www.ligero-zh.org/>)

Le marais de Roussy bénéficie de suivis selon les indicateurs et protocoles LigéRO dont le premier passage a été réalisé en 2018. Cette année-là, tous les indicateurs de la boîte à outils ont été mis en œuvre (pédologie, piézométrie, flore, amphibiens, odonates). Le plan d'échantillonnage couvrait la diversité des habitats humides présents : cariçaie, phragmitaie, cladiaie et boisements humides.

Les indicateurs piézométrie et flore ont été renouvelés en 2022 suite à de gros travaux de restauration d'arrachage et broyage de saulaie, et d'entretien de la cladiaie.

Lien d'inscription à l'événement :

<https://sondage.cen-centrevaldeloire.org/index.php/288569?lang=fr>

Inscription possible jusqu'au mercredi 6 septembre 23h59